

Lundi 3 avril 2017

Journée régionale d'étude de l'ARCOP

Les jeux

Les activités ludiques



pour la construction de la personnalité, des intérêts et des projets de l'enfant et de l'adolescent.

Association
régionale
conseillers
psychologues

ACOP-F

En
partenariat
avec :

Maison Pour Tous - Centre Social
MOZAÏK

académie
Rouen
RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

onisep

le cnam
inetop

9h00-17h30 - Lycée P.M. Curie (Bolbec) / Espace Mozaïk (Gruchet-le-Valasse)
Informations et inscriptions : kgpro@hotmail.fr

Les activités ludiques pour la construction de la personnalité, des intérêts et des projets de l'enfant et de l'adolescent.

Les activités ludiques sont omniprésentes dans la société contemporaine, souvent décrite comme une « société de loisirs ». Qu'il s'agisse de jouets, de jeux vidéos, de jeux de société ou d'activités sportives, **les enfants et les adolescents sont entourés de sollicitations à jouer.**

L'Ecole présente un rapport trouble au jeu, tantôt mobilisé comme **support pour les apprentissages**, tantôt considéré comme le **catalyseur de tous les problèmes** : perte d'intérêt et de motivation pour le réel, repli sur soi ou dans le virtuel, décrochage, ou à l'inverse esprit de compétition exacerbé, individualisme...

Ce rapport paradoxal traduit des courants de pensée divers, des personnalités comme le philosophe Alain ou le pédagogue Célestin Freinet ne cachant pas leur hostilité au jeu comme base des apprentissages, d'autres comme l'inspectrice générale Pauline Kergomard, créatrice des écoles maternelles, l'érigent comme pierre fondatrice.

Pourtant, ces approches ne doivent pas s'affronter. Car comme le précise Daniel Calin, professeur ès psycho-pédagogie et formateur d'enseignants spécialisés, **le jeu n'est pas nécessairement du ressort du seul amusement** ; en effet, il renvoie à une activité ayant un objectif et des règles dans son déroulement. En ce sens, le jeu contient sa part de « sérieux ».

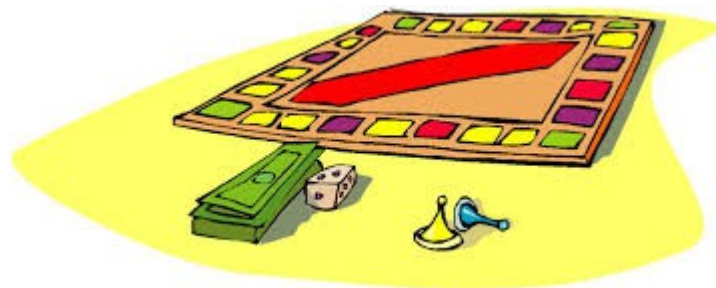
Que l'on pense à l'impact sur la société de certains sports très médiatiques (football, rugby, tennis...), à la professionnalisation de certains acteurs (joueurs de poker, de Magic, de jeux vidéos...), ou même au développement des « serious games » (jusqu'à l'exemple de l'ONISEP), et l'on comprendra que **l'on ne peut se contenter de placer le jeu sur le terrain de la futilité**, en niant son importance dans le fonctionnement social général...

Le système éducatif ne peut donc s'exempter d'une réflexion sur l'utilisation des activités ludiques dans les apprentissages. Mais comment se placer en tant que professionnel dans l'utilisation du jeu pour le développement du « Je », de la personnalité et des aptitudes, sans verser dans la gadgétisation ?

Comment les psychologues de l'Education nationale (PsyEN) peuvent-ils développer des pratiques ludiques cohérentes dans le domaine de l'orientation scolaire et professionnelle, dans l'accompagnement à la construction de la personnalité, des intérêts et des projets de l'enfant et de l'adolescent ?



Programme de la journée



Matinée : Lycée Pierre et Marie Curie - Bolbec

9h00 : pot d'accueil et stands

9h15 : ouverture et introduction – **Sylvie AMICI**, présidente de l'ACOP-F, et **Lydia DEYREM**, secrétaire générale de l'ACOP-F et présidente de l'ARCOP

9h30 : conférence « L'éducation par le jeu » - **Daniel CALIN**, psycho-pédagogue

11h00 : pause

11h15 : assemblée générale de l'ARCOP (ouverte à tou.te.s)

12h00 : déjeuner (possibilité de se restaurer sur place, modalités communiquées ultérieurement)

Après-midi : Espace Mozaïk - Gruchet-le-Valasse

14h00 : présentation de la ludothèque de l'Espace Mozaïk – **Mélissa GUERIN**, ludothécaire

14h15 : ateliers (au choix) - présentation et échanges autour d'activités ludiques en éducation et orientation

- Atelier 1 : espace de jeu et animation de groupe en orientation - **Manon POULIOT**, CNAM-INETOP
- Atelier 2 : les productions numériques ludiques de l'ONISEP - **Anne-Catherine HAMEL & Fabienne LALANNE**, ONISEP
- Atelier 3 : le collège et les jeux de société – **Mélissa GUERIN**, ludothécaire à l'Espace Mozaïk et au collège Jean Monnet de Gruchet-le-Valasse

15h45 : pause

16h00 : conférence « Approche culturaliste : pour une prise en compte du développement socio-affectif dans la construction des représentations des métiers » - **Catherine REMERMIER**, COP

17h30 : clôture



Avec la participation de "1sakebo"

*Arts décoratifs
pochettes d'agenda, trousse...*

Bulletin d'inscription pour la Journée régionale d'étude de l'ARCOP

Les jeux pour le "Je"

NOM :

Prénom :

Qualité :

CIO d'exercice :

service d'exercice :

Atelier de préférence

Atelier 1 : espace de jeu et animation de groupe en orientation

Atelier 2 : les productions numériques ludiques de l'ONISEP

Atelier 3 : le collègue et les jeux de société

adhérent.e de l'ACOP-F : gratuit (voir ci-dessous "**Comment adhérer ?**")

non-adhérent.e de l'ACOP-F – **5 euros** : par virement - IBAN : FR76 1010 7003 4900 8315 7476 736
(motif : "*Journée 3 avril 2017*")

par chèque - à l'ordre de "**Association ARCOP**"
(joindre le chèque à ce bulletin par courrier postal)

Envoi du bulletin d'inscription

par numérisation à l'adresse mél : kgpro@hotmail.fr (type d'envoi réservé aux adhérent.e.s ou aux personnes réglant par virement)

par courrier postal à l'adresse suivante : **Karine JOUAS – CIO Pont-Audemer**
10 rue Augustin Hébert 27500 PONT-AUDEMER

Signature de l'intéressé.e :



"Comment adhérer à l'ACOP-F ?"

L'association régionale des conseiller.e.s d'orientation-psychologues (ARCOP) est membre de
l'Association des conseiller.e.s d'orientation-psychologues de France (ACOP-F)

L'ACOP-F est une association professionnelle à but non lucratif, dont les objectifs sont de **solidariser** la profession, de lui offrir **des temps d'échanges** et de débats constructifs, de contribuer au développement **des centres d'information et d'orientation** (CIO) et de **favoriser les échanges avec les autres professionnels** de la psychologie et de l'éducation.

L'adhésion se fait en ligne, sur le site : <http://acop-asso.org/index.php/l-association/pourquoi-adherer>
(De 15 à 50 euros l'année, selon la situation à la date de l'adhésion)